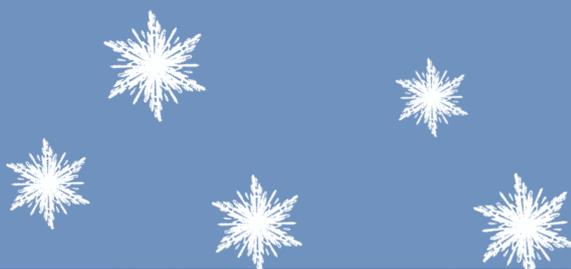




# LES NOUVELLES DES LACS

JUGON LES LACS  
COMMUNE NOUVELLE

N°11  
JANVIER 2019



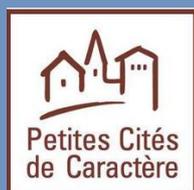
## SOMMAIRE

- Edito
- Infos communautaires
- Infos communales
- Tourisme
- Environnement et Ecologie
- Social et Solidaire
- Travaux
- Décisions municipales
- Enfance et jeunesse
- Affaires culturelles
- Commerce, Artisanat & Professions libérales
- Autour des Associations
- Date à retenir
- N° 7 Histoire et patrimoine



L'arbre de la Paix,  
Symbole du centenaire de  
l'Armistice

**PROCHAINEMENT**



# EDITO

**11 Novembre 2018 ....**

Il y a tout juste un mois, nous étions rassemblés pour commémorer le centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 marquant ainsi la fin du cycle des commémorations du centenaire de la Grande Guerre.

Nous étions rassemblés pour commémorer la fin d'une guerre atroce avec ses destructions terribles, ses millions de morts, de blessés, d'orphelins, de déplacés mais aussi pour célébrer la Paix.

Ce devait être « la der des der », la Paix allait enfin revenir durablement.

Cent ans après, nous savons ce qu'il en est advenu.

L'Histoire nous rappelle que la Paix est fragile, que la Paix ne va pas de soi, que c'est une construction de tous les jours. A l'heure où les acteurs et les témoins auront disparu, le devoir de mémoire est essentiel pour aider les jeunes générations à comprendre les tragédies du XXème siècle et préparer un avenir de Paix.

Il y a tout juste un mois, nous plantions un arbre avec les enfants du Conseil Municipal des Enfants, un olivier, l'olivier de la Paix.

L'arbre en général est symbole de vie, l'olivier singulièrement est symbole de paix, d'union, de réconciliation. L'olivier symbolise également une confiance positive dans l'avenir, l'avenir représenté aujourd'hui par nos enfants. Ayons confiance dans l'avenir et soyons tous des ouvriers de paix.

Alors, mes chers concitoyens, à l'orée de la nouvelle année, en ces heures de revendications certes légitimes mais aussi de violences tout autant inadmissibles, je vous souhaite à tous de trouver le chemin de la paix sociale et de la concorde civile.

Laissons-nous emporter par l'esprit de Noël.

Je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos familles un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.



Roger AUBRÉE  
Maire de  
Jugon Les Lacs  
Commune Nouvelle



Mr Roger Aubrée,  
Maire de Jugon-les-Lacs - Commune Nouvelle,  
Mr Éric Moisan, Maire délégué de Dolo  
les adjoints, le conseil municipal, le conseil municipal des enfants ainsi  
que le personnel communal vous adressent leurs

**Meilleurs Vœux**  
**pour la nouvelle année 2019,**

et seraient très heureux de votre présence  
à la **cérémonie des vœux** de la municipalité  
qui prendra place

le dimanche 6 Janvier 2019  
à 10h45 au foyer rural

Mairie de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle  
2, place du Martray - 02 96 31 61 62  
mairie@jugonleslacs-cn.fr



Jean MEGRET, Vice-Président

Dans quelques jours au 1er janvier deux ans se seront écoulés pour notre nouvelle communauté, le temps venu de faire un premier point.

Il y a des plus, quelques difficultés voire des couacs.

Commençons par les plus : notamment pour les jeunes de trois à onze qui, pratiquent une activité sportive ou culturelle, vont bénéficier d'un bon de dix euros par enfant.

Les aides aux entreprises qui ont vu l'aide à l'installation ou extension revalorisée ; ce secteur demeure dynamique avec nombre d'implantation nouvelle.

Les aides à l'installation en agriculture que nous avons initié en notre temps, sont étendues à l'ensemble des quarante communes.

C'est cela aussi l'harmonisation, apporter les mêmes aides et les mêmes services sur l'ensemble du territoire, et éviter les amertumes.

Bien sûr il y a quelques difficultés on m'a fait remonter des difficultés pour l'inscription des jeunes aux stages vacances, des dispositions vont être prises pour un accès équitable pour tous.

Dans le domaine des déchets : nouveaux conteneurs nouvelles tournées, pas toujours facile de s'y retrouver, j'assume ma part de responsabilité dans le désagrément que certains de nos administrés ont subi, nous devons améliorer sans cesse la qualité du service lequel j'en conviens est plus complexe sur un territoire étendu aux habitudes très éloignées les unes des autres.

Pour cela, comme pour toutes les difficultés que vous rencontriez bien sur la commune reste le premier lieu d'accueil, mais sur notre commune nouvelle, nous avons le site de proximité du Lou, précédemment vous connaissiez le chemin et vous étiez nombreux à vous y rendre, le service demeure et vous aidera à trouver une solution à vos ennuis communautaires.

L'année 2019 sera aussi nouvelle pour la communauté qui pourra devenir si les conseils municipaux le valide, une communauté d'agglomération avec trente-huit communes, puisque Lamballe Planguenoual, Morieux ont fusionné pour former Lamballe Armor.

Il y a également le service eau et assainissement à harmoniser un gros dossier tant les attentes sont présentes.

Mais soufflons un peu pour passer en famille ou entre amis de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous souhaite une bonne année 2019.

## VISITES ENERGIE GRATUITES

Des difficultés à régler vos factures ou à vous chauffer ? Demandez une visite énergie à domicile : analyse des factures, du bâti, des usages et des équipements. Conseils et installation de petits équipements pour faire des économies d'énergie...

Visite à domicile gratuite (financée par votre Communauté de communes).

Informations auprès de votre Mairie au 02 96 .31 61 62 ou du service Habitat de Lamballe Terre & Mer : 02 96 32 96 66.



## Programme d'aide à l'amélioration de l'Habitat privé 2018-2020

Ce programme, porté par Lamballe Terre & Mer, a pour objectif d'aider les propriétaires privés, sous conditions de ressources, à améliorer le confort, l'état et surtout les performances énergétiques de leur logement.

Les propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs qui envisage des travaux de rénovation énergétique ou d'adapter un logement pour une meilleure autonomie peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides financières et d'un accompagnement technique.

Des permanences seront tenues dans chaque accueil de proximité de Lamballe Terre & Mer

- le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h30 à 12h30 au Manoir du Lou - Dolo - Jugon-Les-Lacs-Commune-Nouvelle

# COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

# 2019

## JEUDI

ANDEL, HÉNANBIHEN, HÉNANSAL, JUGON-LES-LACS COMMUNE NOUVELLE (SECTEUR DOLO), LAMBALLE (SAINT-AARON), MORIEUX, PLÉMY, QUINTENIC, TRAMAIN

Janvier

1 M
2 M 1
3 J
4 V
5 S
6 D ●
7 L
8 M 2
9 M
10 J
11 V
12 S
13 D
14 L >
15 M 3
16 M
17 J
18 V
19 S
20 D
21 L ☉
22 M 4
23 M
24 J
25 V
26 S
27 D <
28 L
29 M 5
30 M
31 J

Février

1 V
2 S
3 D
4 L ●
5 M 6
6 M
7 J
8 V
9 S
10 D
11 L
12 M 7 >
13 M
14 J
15 V
16 S
17 D
18 L
19 M 8 ☉
20 M
21 J
22 V
23 S
24 D
25 L
26 M 9 <
27 M
28 J

Zone B : Caen, Nantes, Orléans-Tours, Rennes, Rouen.

Mars

1 V
2 S
3 D
4 L
5 M 10
6 M ●
7 J
8 V
9 S
10 D
11 L
12 M 11
13 M
14 J >
15 V
16 S
17 D
18 L
19 M 12 ☉
20 M
21 J ☉
22 V
23 S
24 D
25 L
26 M 13
27 M
28 J <
29 V
30 S
31 D

Avril

1 L
2 M 14
3 M
4 J
5 V ●
6 S
7 D
8 L
9 M 15
10 M
11 J
12 V >
13 S
14 D
15 L
16 M 16
17 M
18 J
19 V ☉
20 S
21 D
22 L
23 M 17
24 M
25 J
26 V
27 S <
28 D
29 L
30 M 18

Mai

1 M
2 J
3 V
4 S
5 D ●
6 L
7 M 19
8 M
9 J
10 V
11 S
12 D >
13 L
14 M 20
15 M
16 J
17 V ☉
18 S ☉
19 D
20 L
21 M 21
22 M
23 J
24 V
25 S
26 D <
27 L
28 M 22
29 M
30 J
31 V

Collecte repoussée au 1<sup>er</sup> juin

Juin

1 S
2 D
3 L ●
4 M 23
5 M
6 J
7 V
8 S
9 D
10 L >
11 M 24
12 M
13 J
14 V
15 S
16 D
17 L ☉
18 M 25
19 M
20 J
21 V
22 S
23 D
24 L
25 M 26 <
26 M
27 J
28 V
29 S
30 D

## MARDI

COÛTMIEUX, JUGON-LES-LACS COMMUNE NOUVELLE (SECTEUR JUGON-LES-LACS), LANDÉHEN, PLÉDÉLIAC, QUESOY (SECTEUR 2)

Janvier

Collecte avancée au 29/12

1 M
2 M 1
3 J
4 V
5 S
6 D ●
7 L
8 M 2
9 M
10 J
11 V
12 S
13 D
14 L >
15 M 3
16 M
17 J
18 V
19 S
20 D
21 L ☉
22 M 4
23 M
24 J
25 V
26 S
27 D <
28 L
29 M 5
30 M
31 J

Février

1 V
2 S
3 D
4 L ●
5 M 6
6 M
7 J
8 V
9 S
10 D
11 L
12 M 7 >
13 M
14 J
15 V
16 S
17 D
18 L
19 M 8 ☉
20 M
21 J
22 V
23 S
24 D
25 L
26 M 9 <
27 M
28 J

Zone B : Caen, Nantes, Orléans-Tours, Rennes, Rouen.

Mars

1 V
2 S
3 D
4 L
5 M 10
6 M ●
7 J
8 V
9 S
10 D
11 L
12 M 11
13 M
14 J >
15 V
16 S
17 D
18 L
19 M 12 ☉
20 M
21 J ☉
22 V
23 S
24 D
25 L
26 M 13
27 M
28 J <
29 V
30 S
31 D

Avril

1 L
2 M 14
3 M
4 J
5 V ●
6 S
7 D
8 L
9 M 15
10 M
11 J
12 V >
13 S
14 D
15 L
16 M 16
17 M
18 J
19 V ☉
20 S
21 D
22 L
23 M 17
24 M
25 J
26 V
27 S <
28 D
29 L
30 M 18

Mai

1 M
2 J
3 V
4 S
5 D ●
6 L
7 M 19
8 M
9 J
10 V
11 S
12 D >
13 L
14 M 20
15 M
16 J
17 V ☉
18 S ☉
19 D
20 L
21 M 21
22 M
23 J
24 V
25 S
26 D <
27 L
28 M 22
29 M
30 J
31 V

La collecte s'effectue de 5h à 20h. Merci de bien vouloir sortir votre bac la veille au soir. Attention à bien tenir compte du calendrier de collecte pour les jours fériés.

 Collecte sélective

 Collecte des ordures ménagères

 Déplacement de collecte

Secteur Dolo Sud de la RN12 (« La fosse au Loup, Le carré, Le Pont des Cas, L'Echalay ») le lundi semaine impaire pour les ordures ménagères le lundi semaine paire pour la collecte sélective

# INFOS COMMUNALES

## Urbanisme



### DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE

Mr PLESTAN Yoann	-10 rue du Petit Lou	- Modification de façade
Mme COLIN Jennifer	-13 rue du Levant	- mur de soutènement
Mr SERAZIN Michel	- 8 rue de la Croix Made	- crépi mur
Mme ARRAGON	- La Touche es Bigôt	- Construction véranda
Mr BOULANGER Patrick	- La Tourelle	- Muret + Portail + Haie
EDF ENR Solaire	- Carrault	- Générateur photovoltaïque
Mr PERAULT Colin	- 10, rue de la Grande Chaussée	- Coupe et Abatages d'arbres
Mairie	- 25, rue de Penthièvre	- Changement huisseries

### DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

Mr BERNARD Anthony	- La Ville Anquetin	- Garage + Mur
GAEC PIAN MICHELET	- La Ville Guillaume	- Bloc traite et nurserie
Mr LAURENT Mathieu	- 8 rue du Petit Lou	- Extension habitation
Mr ESNAULT Gabriel	- 5 rue de la Marette	- Démolition et construction d'un préau

## Médailleurs d'honneur

### Médaille d'honneur agricole

Argent	- Mr HERVE Jean-Pierre	- Technicien spécialisé
Vermeil	- Mr CORMIER Marc	- Analyste recouvrement



### Médaille d'honneur du travail

Vermeil	- Mr LOSSOIS Jean-François	- responsable ressources humaines
---------	----------------------------	-----------------------------------

## Etat Civil

### Naissances

13/09/2018 - Elena KOMOROWSKI  
20/09/2018 - Axel GESRET  
03/10/2018 - Tao DELPON  
29/10/2018 - Zoé MACE LAPRESTEY  
30/10/2018 - Marin RAULT  
01/11/2018 - Manon OUVRARD  
12/11/2018 - Aaron PENVEN CAIGNEC

### Décès

21/09/2018 - Mr MORTILLON Régis  
21/09/2018 - Mr PELTAIS Yves  
25/10/2018 - Mme HULIN Yvonne  
Épouse BARLIER  
29/10/2018 - Mme MORVAN Germaine  
Épouse RAULT  
22/11/2018 - Mr MONDINO Guy  
28/11/2018 - Mr HAËNTJENS Jacques-  
Antoine  
30/11/2018 - Mr RENAULT Michel  
01/12/2018 - Mme TOUZE Anastasie  
Épouse HAQUIN  
03/12/2018 - Mr HAMON Gérard  
04/12/2018 - Mme MAHE Hortense  
Épouse RUHLMANN  
05/12/2018 - Mme SERADIN Berthe  
Épouse SENTIER  
05/12/2018 - Mr GUILLOT Bernard

### Mariages

15/09/2018 - Mr MAITRALLAIN Mathieu  
et Mme VERON Coralie



Avec regret, nous vous informons que, notre doyenne, Anastasie HAQUIN, nous a quitté le 1er décembre 2018 à l'âge de 108 ans.

## Goûter des aînés



Comme tous les ans, le goûter des aînés marquera le début de l'année 2019. Il aura lieu le samedi 26 janvier au foyer rural et s'articulera autour du goûter traditionnel préparé par la cuisine centrale. Toute personne de la commune âgée de 70 ans ou plus recevra son invitation début janvier. Marquez votre calendrier. C'est l'occasion de se retrouver entre amis, voisins, gens du même âge pour un après-midi récréatif.



## Cérémonie nouveaux habitants & nouveaux nés

Samedi 2 février 2019  
à 11h00  
à la Salle d'Honneur de la Mairie



## Commémorations du Centenaire de l'armistice



# Téléthon



## Cérémonie de la Sainte barbe

Les sapeurs Pompiers de la Commune de Jugon Les Lacs Cn mis à l'honneur :

- **Gildas MARTIN** : 10 ans d'engagement et promu caporal chef
- **Loïc ROBERT**: promu adjudant
- **Yoann PLESTAN** : promu sapeur 1ère classe
- **Anne-Claire CRESTEL** : promu infirmière sous lieutenant de sapeur pompier.
- **Ludovic ROUAULT**: médaille de l'union départementale



## Alerte aux Virus et Arnaques sur ordinateur

La première règle à respecter est de ne donner en aucun cas vos coordonnées bancaires.

Les organismes tels que « Impôts, Banques, Fournisseurs Internet, électricité et gaz , CPAM » ne vous demanderont jamais vos coordonnées bancaires par mail.

La Gendarmerie ne demandera jamais de payer une amende par mail ou par téléphone.

- Ne pas répondre aux e-mails indésirables ou spontanés.
- Ne rien acheter qui a été recommandé par un e-mail indésirable.
- Ne jamais répondre à un e-mail demandant des informations personnelles ou confidentielles.
- Savoir que sa banque ne demandera jamais d'informations personnelles par e-mail. (RIB - MOT DE PASSE - CARTE BLEUE..)
- Utiliser des mots de passe mixant chiffres, lettres, minuscules, majuscules.
- Utiliser des mots de passe différents pour chacun de ses comptes.
- Ne jamais enregistrer ses mots de passe sur des ordinateurs étrangers.
- Ne pas installer de programmes suggérés.
- Se méfier des bannières sur les sites web clamant que l'on est "le millionième visiteur" ou le vainqueur d'un "prix incroyable".
- Utiliser un antivirus.

NE JAMAIS APPELER UN NUMERO POUR DEBLOQUER VOTRE PC, vous ouvrez la porte aux voleurs et cela peut vous coûter très cher, environ 200€ dans le pire des cas , cela peut aller jusqu'à 2500€ .



**Pour vos démarches administratives, vous avez des difficultés dans l'utilisation de l'outil numérique, ou vous n'êtes pas équipés ?**

La Maison De Services Au Public (MSAP) peut vous aider dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à vous y rendre.

Elle est située dans les locaux de la mairie.

Un espace public numérique connecté est à votre disposition. Et l'équipe d'animation se relaie pour vous accompagner dans vos démarches administratives sur internet.

La MSAP est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.



## Le dossier médical partagé présenté par la CPAM

Vendredi 25 janvier

MSAP de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle

de 9 h à 12 h

La CPAM des Côtes d'Armor organise un temps de « **présentation du Dossier Médical Partagé** » à la **MSAP de Jugon Les Lacs CN**.

Déjà plus de 60 000 DMP créés dans le département ! Vous aussi, créez votre carnet de santé numérique !

Traitements, résultats d'examens, antécédents médicaux...

Le Dossier Médical Partagé conserve précieusement vos données de santé en ligne.

Il vous permet de les consulter et de les partager de manière hautement sécurisée avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

La CPAM propose aux assurés une présentation du DMP avec possibilité de créer le DMP en direct, de répondre aux questions sur le contenu et le fonctionnement du Dossier Médical Partagé (DMP).

Réalisable en ligne depuis le site [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr), la création de DMP est également possible à la MSAP de Jugon Les Lacs, avec l'aide d'un conseiller.

**N'oubliez pas d'apporter votre carte Vitale, élément indispensable pour la création de votre DMP.**

*A noter :* la création pour vos ayants droit est également possible si ces derniers figurent sur votre carte Vitale.

Vous n'avez pas d'ordinateur à la maison ? Vous souhaitez être accompagné pour créer votre DMP ? Profitez de la « Présentation du DMP » de Jugon Les Lacs, le vendredi 25 janvier 2019 de 9h à 12h.

**DMP** LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ



## Élections

### Européennes 2019

Les prochaines élections européennes se déroulent le

**dimanche 26 mai 2019**



### Inscription liste électorale

- Les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 Mars 2019 pour voter aux élections européennes.
- Les demandes d'inscription se font soit en mairie soit par téléprocédure sur internet à compter de janvier 2019 sur le site du service public. (prévoir carte d'identité ou passeport et justificatif de domicile)



### Carte électorale

Les cartes électorales seront envoyées par courrier postal la 3ème semaine de mai.

# Permanences



**CONSEIL  
DEPARTEMENTAL**

Tenue à la mairie de Plénée-Jugon tous les premiers samedis du mois de 10h30 à 12h sur rendez-vous au 02 96 31 80 13.



**CONCILIATEUR  
DE JUSTICE**

Tenue à la mairie de Jugon-les-Lacs CN tous les 2ème mardis du mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 02 96 31 61 62.



**MISSION LOCALE**

Tenue à la Mairie de Jugon Les Lacs CN les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 14h à 17h. Contacter l'antenne de la Mission Locale à Lamballe pour prendre rendez vous ou toute demande d'information au 02.96.50.84.50.



**ASSISTANT  
SOCIAL**

Tenue à la mairie de Jugon Les Lacs CN tous les jeudis matin sur rendez-vous au 02 96 50 10 30.

**BÂTIMENTS  
DE FRANCE**

Tenue à la mairie de Jugon Les Lacs CN tous les 3èmes vendredis de chaque mois sur rendez-vous au 02 96 31 61 62.



## VENTE MAISON BOURG DOLO À 135 000 €

### Maison de 75 m<sup>2</sup> 7 pièces 4 chambres, deux salles de bains

Une belle maison traditionnelle en pierres, sur une parcelle de terrain de 500 m<sup>2</sup> environ. Située en plein centre bourg de DOLO, elle offre un beau cadre de vie.

Au rez-de-chaussée : séjour, coin cuisine, une chambre et salle de bain. À l'étage trois chambres et une salle de bain.

Chauffage électrique et sous sol de 53 m<sup>2</sup>

- Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.
- Contacter la Mairie au 02 96 31 61 62



# TOURISME

## L' Office de Tourisme Intercommunal a 1 an (et 3 mois)

L'Office de Tourisme Intercommunal, créé suite à la loi NÔTRE de 2016, et constitué sous la forme d'une SPL (Société Publique Locale) vient de terminer sa 1e année complète d'exercice. Rappelons que l'Office de Tourisme Intercommunal est une entité qui rassemble 6 bureaux d'information touristique (BIT) (Erquy, Val André, Lamballe, Jugon Les Lacs CN, Moncontour et Plurien). Cette année est une année de démarrage durant laquelle les différents bureaux, les socio-professionnels, les élus apprennent à travailler dans un nouvel environnement et un nouveau contexte. La mise en place de la taxe de séjour et la création des magazines (découverte et saveurs) et du site Internet ont mobilisé les forces vives d'une bonne partie des agents de l'OTI pendant les 3 premiers mois de l'année, avec comme échéance imminente la saison commençant en avril. La démarche pour l'obtention de la marque Qualité, un label national reconnaissant les OT offrant des prestations de qualité a également requis beaucoup de travail. L'OTI – et par retombée tous les BIT

– s'est également hissé en catégorie 1, une catégorie identifiant les offices disposant d'une équipe renforcée et capables de déployer une promotion d'envergure nationale ou internationale.

C'est donc le moment pour l'OTI de faire, avec les socio-professionnels un premier bilan, sur une année que tous s'accordent à reconnaître comme particulière : un mois de Mai affecté par les grèves de la SNCF, un mois de Juillet long à démarrer, et un mois d'Août et une arrière-saison qui en fin de compte a satisfait touristes et professionnels du tourisme.

Pour cette fin d'année, l'OTI a déjà commencé à travailler sur la saison prochaine. Il est notamment engagé dans l'un des axes d'orientation fixé lors de sa création, à savoir une réflexion sur le fonctionnement du pôle touristique de Jugon-les-Lacs CN.

# Distribution kit label Village Étape



Une poignée d'élus est allée à la rencontre des commerçants ayant signé la charte « village étape » afin de distribuer un kit de la fédération avec des flyers, des cartes de fidélité, un macaron à afficher sur leur vitrine...

Cette distribution est le départ de la mise en place de Village Étape. Tous les commerçants de Jugon-les-Lacs CN seront visités en début d'année à réception des nouveaux kits.



## ENVIRONNEMENT & ECOLOGIE

### Plus que des fleurs...

**Le label Villes et Villages fleuris fêtera ses 60 ans en 2019.**



Plus d'un tiers des communes françaises (soit 4700 d'entre elles – dont Jugon-les-Lacs CN) sont labellisées.

Si ce label est reconnu pour promouvoir l'embellissement des cités de France, il s'est depuis longtemps intéressé aux enjeux qui répondent aux attentes des habitants, tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et la place du végétal et de la biodiversité dans l'aménagement des espaces publics. Avec l'obtention d'une 3e fleur en 2016, Jugon-les-Lacs, partenaire du réseau depuis 2010 a été un membre très actif, et compte bien le rester. Les employés des services techniques et espaces verts se préparent déjà à célébrer, avec vous, comme il se doit cet anniversaire.

### Savoir-Vivre

#### Plein les bottes !

Au sens figuré, ce sont les secrétaires de mairie qui en ont plein les bottes. Elles sont assaillies de commentaires rapportés par des visiteurs excédés par la présence croissante de déjections canines. Au sens propre, ce sont les habitants et les promeneurs qui en ont plein les bottes. Il n'est en effet pas rare dans notre commune de marcher malencontreusement dans les espaces publics (rues et lieux de promenades) sur des crottes, abandonnées par des chiens parfois errants, mais le plus souvent accompagnés de leur maître. La municipalité tient à rappeler à ces propriétaires de chien irrespectueux de leur entourage que des sacs sont à leur disposition gratuitement à différents endroits de la commune. Il faut savoir que les déjections canines contiennent des bactéries posant un problème d'hygiène, notamment pour les services techniques qui gèrent les espaces verts et les enfants qui y jouent. Même dans des endroits naturels comme les bords de lac, les déjections canines, qui ne sont certainement pas des fertilisateurs, mettent des mois à se dégrader. Avoir un animal, n'est-ce pas en être responsable ? Si la propreté de la ville est en cause par la présence des déjections, la réputation des maîtres doit l'être également, car ne dit-on pas : tel chien, tel maître ?



## SOCIAL ET SOLIDAIRES

### Réseau des voisins

Créé sous l'égide du CIAS, le réseau des voisins se met en place, doucement et sûrement à Jugon-les-Lacs CN. Le Réseau des voisins est un groupe de bénévoles dont l'action consiste à rendre visite aux personnes âgées qui en ont envie pour un temps de discussion et d'écoute. Les rencontres sont libres, gratuites, organisées selon une fréquence et une durée en accord avec le visité et le visiteur. Il n'y a aucune obligation de sortie de la part du visité. Si vous souhaitez être voisin ou si vous êtes intéressé pour recevoir des visites, merci d'appeler Mme Niquette, adjointe aux affaires sociales à la mairie de Jugon.



# TRAVAUX

## Aménagement du bourg de Saint Igneuc

Comme annoncé lors des réunions de concertation avec les habitants, avant de procéder à la réfection de l'aménagement du bourg de St Igneuc, il est nécessaire de traiter les problématiques liées à l'assainissement et des eaux pluviales.

En ce qui concerne les eaux pluviales, la canalisation d'évacuation existante, implanter sur des parcelles privées, ne permet pas d'assainir la partie du sud-ouest du bourg en cas de pluies décennales. Sa dimension permet d'absorber 0.4 m<sup>3</sup>/seconde, alors que pour limiter au maximum les débordements, notamment au lieu-dit « la marre » et envisager une urbanisation des terrains constructibles, la dimension requise est de 1.5 m<sup>3</sup>/seconde ! Ainsi, la solution la plus adaptée aurait été de remplacer la canalisation existante, ou d'envisager un nouveau tracé. Faute d'accord avec les propriétaires, c'est la deuxième solution qui a été retenue.

Parallèlement, a été menée la réflexion du transfert des eaux usées de St Igneuc vers la station de traitements de Jugon.

Pour ces deux dossiers nous en sommes arrivés à la consultation des entreprises qui devront réalisés les travaux. Compte tenu que la loi nous impose le transfert de la compétence assainissement aux communautés de commune, cette consultation sera traitée par Lamballe terre et mer. Ainsi, il est prudent d'envisager la fin de ces travaux au du deuxième semestre 2019.

Concernant l'aménagement du bourg de St Igneuc, le cabinet de maîtrise d'œuvre vient d'être retenu. Ces propositions à venir, feront l'objet de concertations avec les habitants du secteur, avant la validation d'un projet définitif.

## Programme voirie

Cette année un nouveau programme voirie a été réalisé, avec la réfection de 2.4 kms. Le montant de la prestation avoisine 82 000 €. : (L'échaussée Cadet, La Déhetière, La Métairie Hingant, Carrouët, La Rosaie, Le Bas Lescouet, L'Hébergement, La Ville Danne)



## Maison de Santé

Le projet avance, avec pour le moment un mois d'avance sur le calendrier, la livraison du bâtiment étant prévue en juillet 2019.



## DECISIONS MUNICIPALES

**L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible et consultable en mairie et sur le site internet**

## Acquisition d'un véhicule électrique

Afin de répondre aux besoins des services techniques, il était nécessaire de remplacer un C15 essence de 1987. Lors de la réflexion, si le modèle de véhicule était défini, restait à déterminer le type de motorisation : essence, diesel, bioéthanol, hybride, électrique... ? Au regard du contexte actuel et de la disponibilité sur le marché du véhicule souhaité, le choix a été fait d'acquérir un véhicule utilitaire électrique. Après négociation entre un modèle Kangoo, de marque Renault (avec location ou achat de batterie) et un véhicule Nissan NV 200 (45 000 kms et achat de la batterie), le choix du conseil municipal c'est porté sur le véhicule Nissan. Le montant de l'acquisition, après remises commerciales et bonus écologiques est de 11 825 € HT.



# Subventions

## Subvention aux jeunes au titre des activités sportives et culturelles

**Principes :** Accorder une aide de 10€ par an et par jeune de 11 à 18 ans demeurant sur la commune pour la pratique d'une activité culturelle ou sportive. (Les jeunes de 6 à 10 ans bénéficient d'une aide similaire auprès de LTM, avec toutefois des modalités d'attribution différentes.)

### Modalité d'attribution :

**Pour 2018,** cette aide sera versée aux associations de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle suivant la liste des enfants fournie par les associations, pour un montant total de 910 €.

**Pour 2019,** l'aide de 10€ par an et par jeune de 11 à 18 ans (dans l'année civile) demeurant sur la commune, pour la pratique d'une activité culturelle ou sportive se fera par une **demande en mairie par la famille**. L'aide sera attribuer sous la forme d'un chèque sport ou culture. Un chèque par jeune et par an, nominatif, pour une activité de son choix, culturelle ou sportive.

## Courses cyclistes comite des fêtes de Jugon les lacs

La somme de 610 € (identique aux années passées) est versée au Comité des Fêtes de Jugon-Les-Lacs pour la participation de la commune aux primes pour l'organisation du départ de la 47<sup>ème</sup> édition de la course cycliste « Manche Atlantique ». Cette épreuve aura lieu le dimanche 10 mars, avec l'arrivée à Plumelec.

Pour l'organisation de la course cycliste Arguenon Vallée Verte Nationale Junior, les 11 et 12 mai 2019, le conseil municipal renouvelle sa participation financière à la hauteur de 2 000 €.

# Travaux

## Réfection de sol d'une classe à l'école de Dolo

**Maçonnerie :** pour mémoire un premier devis avait été validé pour un montant de 4 528 € HT. Un devis supplémentaire a été réalisé, car après démolition, il est nécessaire de procéder au décapage de sol, notamment pour y mettre un isolant. Montant du devis de l'entreprise Poilvé : 2 652 € HT.

**Revêtement de sol :** L'entreprise Miriel a été retenue pour la pose du revêtement de sol, pour un montant de 2 775.86 € HT

## Entretien bord du Lac de Jugon

Le bord du lac, à proximité du square de Lenzkirch, est envahi de saules et il est nécessaire d'effectuer une coupe rase et broyer l'ensemble, les copeaux étant récupérés pour les besoins de la commune. Le devis de l'Ets Lechevestrier a été retenu pour 3 722 € HT.

# Devis

## Devis de branchements eau potable, assainissement, téléphone de la maison de Santé :

### - Devis SAUR France :

Eau potable : 1 475.45 € HT

Assainissement : 4 693.56 € HT

- Devis Orange : 1680, 58 € HT

## Devis pour le projet de salle de Sports

Le conseil municipal accepte la proposition du centre de gestion des communes 22, pour élaborer une étude d'ergonomie en conception d'une salle de sport. Le montant de la mission est de 5 360 € TTC.

## Eclairage Jeu de Boules

Afin d'éclairer le jeu de boule extérieur de Jugon, et de faciliter les branchements électriques lors de manifestation sur ce site, le conseil municipal accepte la proposition du SDE, pour un montant de travaux estimatif de 9 500 € HT. 60 % de ce montant est à la charge de la commune. Le terrain sera ainsi doté d'un éclairage led et d'un coffret aluminium, sécurisé, avec plusieurs prises électriques

## Achat de Buts mobiles et participation « Les Vallées FC »

Accord pour un devis de Génération Sport de Lamballe pour un montant de 1 412.50 € HT soit 1 695 € TTC et autorise M. le Maire à émettre un titre de recettes de 706 € pour la participation financière de l'Association « Les Vallées FC ».

## Devis restauration tableau « Adoration des Mages » Eglise de Lescouët

Le Plan de financement suivant a été accepté

Coût des travaux : 8 820 € HT

Direction Régionale des Affaires culturelles 50 % : 4 410 €

Conseil Départemental des Côtes d'Armor 10 % : 882 €

Conseil Région Bretagne 15 % : 1 323 €

Commune : 2 205 €

## Mise aux normes de l'alarme du foyer rural

Le devis de l'entreprise Desriac a été accepté pour une somme de 4 710.31 € HT.

# Tarifs Assainissement 2019

## Pour Jugon Les Lacs :

Part fixe HT : abonnement diamètre 15 mm : 20.64 €

Part Proportionnelle HT : le m3 1.30 €

Tranche supérieure à 3 000m3 : 0.65 € le m3

## Pour Dolo

Part fixe HT : abonnement diamètre 15 mm : 20.64 €

Part Proportionnelle HT : le m3 0.94 €

# Dossier adressage de la Poste

M. Rhami de la Poste a présenté aux élus la méthode pour numéroter les lieux d'adresses (habitations, commerces, divers locaux professionnels...). Le dossier est en cours. Le montant de la prestation s'élève à 10 765.80 € TTC (8 971.50€ HT).

# ENFANCE ET JEUNESSE

## Ecole publique

### École et cinéma

Dans le cadre du dispositif « Ecole et cinéma », les classes de CP, CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 se sont rendues à Dinan, le mardi 13 novembre. Ils ont pu voir le dessin animé « Le roi et l'oiseau » de Paul Grimault. C'est un classique qui vient enrichir le projet contes.

Ils assisteront à 2 autres séances : une en février et l'autre en avril.



### Venue d'une auteure/illustratrice

Le mardi 4 décembre, Christelle Le Guen est venue rencontrer les élèves de CP, CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1. Des échanges très riches ont eu lieu et les enfants ont pu ainsi mieux appréhender le métier d'auteur/illustrateur.

Les activités en lien avec la bibliothèque et proposées par Marie-Emmanuelle (animatrice) et Josiane (bénévole) ont débuté mi octobre.

Ainsi les CM ont-ils pu profiter d'une découverte d'album à la bibliothèque municipale, tandis que les élèves de maternelle ont redécouvert l'histoire de Boucle d'or et des 3 ours grâce au tapis lecture, à l'école.

Ces animations se poursuivront toute l'année .



### Cross

Le mardi 16 octobre, les 28 élèves de CM2 ont répondu à l'invitation du collège Louis de Chappedelaine et ont participé au cross du collège organisé chaque année.

Les élèves avaient préparé cette sortie sportive pendant plusieurs semaines à l'école de Jugon, en s'entraînant régulièrement.

Le jour du cross, chacun a donné le meilleur de lui-même. Quelques élèves ont particulièrement brillé ce jour-là: Eline Catteew (1ère fille) et Liana Maurugeon Bertrand (3ème fille) / Léo Jouan (2ème garçon) et Sullivan Delaunay (3ème garçon).



# Ecole Privée

## La rentrée avec les écoles du secteur : Jeudi 25 septembre



Sous un ciel ensoleillé, nous avons enfilé nos baskets avec nos camarades de Plédéliac, Plestan, et Plénée-Jugon pour partir en randonnée sur les chemins de Plénée-Jugon à la recherche de l'esprit d'équipe. À notre arrivée, nous avons profité d'un pique-nique avec les collégiens. Nous avons partagé nos projets et avons célébré la rentrée dans l'église avec le Père Jégonday.

## L'élection des délégués de classe en CE et CM

Une nouveauté pour la rentrée 2018, c'est la mise en place de délégués de classe en CE1/CE2 et CM1/CM2.

Après avoir découvert le rôle du délégué, les candidats ont pu se présenter. Chaque classe a élu 2 délégués et 1 suppléant.

En CE1/CE2 : Zia Gesret-Daoud, Jean Belz et Dylan Rouaud (suppléant)

En CM1/CM2 : Luana Rouaud, Olivia D'Hem Hardy et Maïa Gesret Daoud (suppléant)

Les délégués sont les représentants des élèves et se réunissent avec l'équipe éducative pour proposer des projets, des idées ou évoquer des besoins dans notre école.



## Ateliers de la semaine du goût

Vendredi 12 octobre, nous avons participé à des ateliers à l'occasion de la semaine du goût. Nous avons fait des équipes en mélangeant les enfants de maternelle de la classe de Mathilde et les GS/CP de la classe d'Alexandra.



Dans un premier atelier, nous devions identifier les saveurs et différencier les aliments salés, sucrés, acides et amères. Nous avons goûté du citron, du chocolat, de l'endive, des cornichons, de la banane, ...

Dans un second atelier, nous avons découvert ou redécouvert les fruits et légumes de l'automne



Lors de la seconde séance, nous avons fait des expériences sur le thème de la graine, en variant les paramètres soleil, eau, terre pour voir les conditions idéales pour faire pousser une graine

# Conseil Municipal des Enfants

Le nouveau conseil municipal des Enfants 2018-2019 a été officiellement installé lors du conseil municipal adulte mi-novembre.



Les nouveaux élus Marceau Brive, Louane Gautier, Olivia D'Hem-Hardy, Maïa Juvault, Léo Keurmeur et Irina Lamure rejoignent Aaron Crestel, Maéline Birrer, Lola Guillon-Le Pêcheur, Mathys Lavigne et Luana Rouaud (second mandat).



Lors de leur deuxième réunion, les jeunes conseillers(ères) du CME ont reçu des kways et des sacs à dos à l'effigie de la commune nouvelle. Ils sont désormais fin prêts pour travailler leur projets en faveur du bien vivre et du développement de notre Commune.



## AFFAIRES CULTURELLES

### Galerie d'Art L'Entrelacs



#### Janvier- février

Des artistes jugonnais exposeront à la galerie.

Brigitte Chouanier, Odile Keurmeur, Lucien Hamon, Joseph Leboucher, Jean-Pierre Morvan, Henri Souillard, Michel Toth.

#### Mars-Avril

Exposition de Gwen Guégan (Art Graphique) et Stéphane Constant (Sérigraphies)

Ouverture de la Galerie : vendredi 10h-12h samedi/dimanche 10h30-12h30 et 16h-18h

L'équipe animatrice de la Galerie d'Art L'Entrelacs, 7 Place du Martray, à Jugon, recherche des bénévoles pour en assurer la permanence le mercredi après-midi entre 14h et 17h.

Cette fonction ne nécessite pas de compétences particulières.

Vous serez informés, par les responsables de la galerie, quant aux modalités d'accueil du public.

Ce peut-être pour vous une occasion d'ouverture sur l'art et les artistes de notre région.

Renseignement au 06 88 12 30 07 ou [fredrako-to@wanadoo.fr](mailto:fredrako-to@wanadoo.fr)

### JEMA 2019

5, 6 et 7 avril

Journées Européennes des Métiers d'Art

Afin de promouvoir des savoir-faire contemporains, hérités d'hier, et maîtrisés par des professionnels de talent, Les Journées Européennes des Métiers d'Art seront à Jugon-les-Lacs, les 5, 6 et 7 avril.



### Lauréats Du Concours de Dessin du Festival OFF

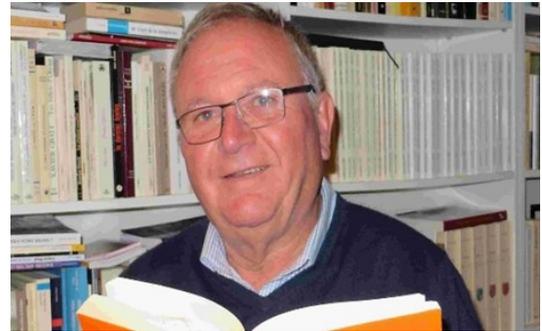
La 2e édition du festival off de peintres et sculpteurs de Bretagne s'est déroulée du 6 au 14 octobre. Cette année les écoles y ont participé avec des visites guidées et un concours de dessins. Nous avons la chance d'avoir donné l'occasion à nos enfants de découvrir le monde de l'Art, monde pas si inaccessible que l'on peut croire. Bravo aux lauréats ! Les œuvres de nos jeunes talents sont exposées à la bibliothèque.



# Collectif des historiens

## Table ronde et conférences animées en Octobre-Novembre 2018 par le collectif

Les historiens amateurs du collectif sont toujours très actifs, ils nous ont encore fait partager bénévolement et gratuitement, leurs passions et leurs connaissances sur notre histoire

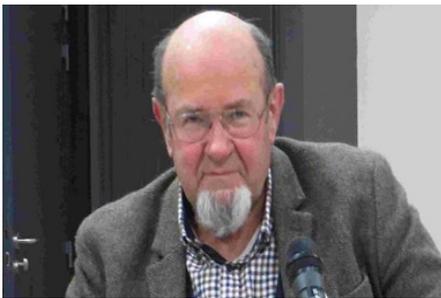


Le 6 Octobre 2018, au manoir du Lou **Jacqueline Henry-Rebours** a animé une conférence intitulée « Le gallo : patois ou langue de Haute-Bretagne »

*« S'engager pour préserver le gallo »*

**Daniel Plestan** le 25 Octobre 2018, à la galerie « L'entrelacs », a animé une table ronde sur les légendes de la mort d'Anatole Le Braz.

*« En Bretagne, la mort est ancrée dans la culture populaire »*



Le 3 Novembre 2018, au manoir du Lou **Serge Davy** a animé une conférence sur la bibliophilie.

*« Être bibliophile réserve parfois d'étranges et belles surprises »*



Le 24 Novembre 2018 **Jean-Charles Orveillon** a animé une conférence sur « St Igneuc sous l'ancien régime »

*« Les 4 anciennes communes qui forment aujourd'hui Jugon-les-lacs Commune Nouvelle ont une histoire singulière et passionnante »*

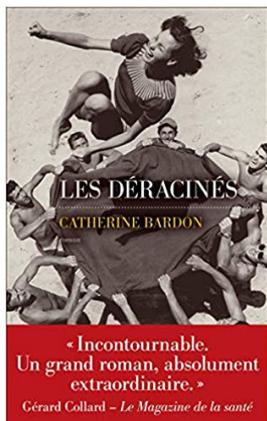
D'autres animations et conférences sont à venir....



Pierrick Savin et Claudine Brelet (membres du collectif des historiens amateurs) ont participé aux cérémonies du 11 Novembre, ils ont lu des textes et poème lors de la plantation de l'arbre de la paix.



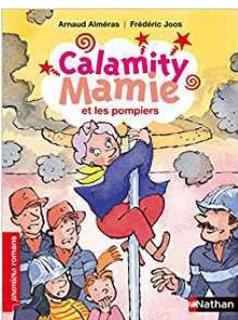
## Les Déracinés



Vienne, 1932. Au milieu du joyeux tumulte des cafés, Wilhelm, journaliste, rencontre Almah, libre et radieuse. Mais la montée de l'antisémitisme vient assombrir leur idyle. Au bout de quelques années, ils n'auront plus le choix ; les voilà condamnés à l'exil. Commence alors une longue errance de pays en pays, d'illusions en désillusions. Jusqu'à ce qu'on leur fasse une proposition inattendue : fonder une colonie en République dominicaine. En effet, le dictateur local a offert cent mille visas à des Juifs venus du Reich. Là, au milieu de la jungle brûlante, tout est à construire : leur ville, leur vie.

Fondée sur des faits réels, cette fresque au souffle admirable révèle un pan méconnu de notre histoire. Elle dépeint le sort des êtres pris dans les turbulences du temps, la perte des rêves de jeunesse, la douleur de l'exil et la quête des racines.

« Incontournable. Un grand roman, absolument extraordinaire. » - Gérard Collard—Le Magazine de la santé « Avec des personnages attachants, un univers dépayasant et une forte tension romanesque, Catherine Bardon signe une saga passionnante qui ravive un pan peu connu de l'Histoire. » - Version Femina « Fresque historique haletante. » - Lire

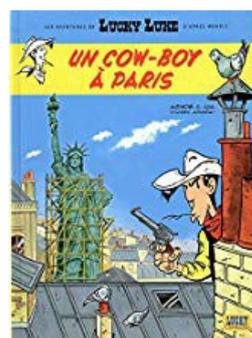


## Calamity Mamie

Calamity Mamie et ses enfants visitent une caserne. Mais si les pompiers sont préparés à la lutte contre l'incendie, aux accidents ou aux sauvetages périlleux, ils ne sont certainement pas prêts à affronter les bêtises de la mamie la plus gaffeuse de France !

Un roman humoristique pour les enfants de 7 à 11 ans. (cf site « amazon »)

## Un cow-boy à Paris



Le sculpteur français Auguste Bartholdi fait une journée spectaculaire aux États-Unis pour lever des fonds qui lui permettront d'achever la future Statue de la liberté. Mais plusieurs incidents visent la statue et même directement Bartholdi. Lucky Luke est missionné pour escorter le Français, et ce, jusqu'à Paris. C'est un choc culturel pour le cowboy qui, non content de traverser l'Atlantique pour la première fois, découvre la splendeur de la ville lumière, et le mode de vie de ses autochtones, les parisiens.

### Hors vacances scolaires

Mardi 17h-19h  
Mercredi 10h-12h 15h30-18h30  
Vendredi 10h-12h 17h-19h  
Samedi 10h30-12h30

### Pendant vacances scolaires

Mercredi 10h-12h 15h30-18h30  
Vendredi 10h-12h  
Samedi 10h30-12h30

## NOS ATELIERS

**Samedi 05 Janvier 2019 de 10h30 à 12h30** : Atelier Scrapbooking avec Christine Gouya (Gratuit sur inscription à la bibliothèque sauf pour le matériel).

**Samedi 26 Janvier 2019 de 11h15 à 12h15** : Animations en Anglais pour les ados/adultes : venez passer un moment convivial à la bibliothèque à parler anglais, français ou fran-glais. Un peu de conversation, et des informations et des conseils sur les livres en anglais disponibles à la bibliothèque ( Gratuit, sur inscription).

**Samedi 02 Février 2019 de 10h30 à 12h30** : Atelier Scrapbooking avec Christine Gouya (Gratuit sur inscription à la bibliothèque sauf pour le matériel).

Pendant les vacances solaires :

**Jeudi 14 Février 2019 de 15h00 à 17h00** : Atelier Scrapbooking pour les enfants à la bibliothèque (à partir de 8 ans) avec Christine Gouya, suivi d'un goûter (Gratuit sur inscription à la bibliothèque sauf pour le matériel).

**Jeudi 21 Février 2019 de 15h00 à 17h00** : Atelier Scrapbooking pour les enfants à la bibliothèque (à partir de 8 ans) avec Christine Gouya, suivi d'un goûter (Gratuit sur inscription à la bibliothèque sauf pour le matériel).

**Samedi 23 Février 2019 de 11h15 à 12h15** : Animations ludiques en Anglais pour les Enfants avec Suzanne Batley (gratuit sur inscription à la bibliothèque).

**Samedi 02 Mars 2019 de 10h30 à 12h30** : Atelier Scrapbooking avec Christine Gouya (Gratuit sur inscription à la bibliothèque sauf pour le matériel).

### **A l'occasion du Printemps des poètes :**

**Mercredi 13 Mars 2019 de 14h30 à 16h** : Jeux Poétiques pour les enfants (à partir de 8 ans) avec Eurydice Antolin à la bibliothèque suivis d'un goûter (gratuit sur inscription).

**Jeudi 21 Mars 2019 de 15h à 16h30** : Rencontre autour de poèmes écrits par Marie-Thérèse Barbé et par Bruno Cornières pour les ados /adultes à la galerie « Entrelacs » suivie d'un goûter (gratuit sur inscription).

**Samedi 30 Mars 2019 de 11h15 à 12h15** : Animations en Anglais pour les ados/adultes ( Gratuit, sur inscription).

# COMMERCE ARTISANAT PROFESSIONS LIBERALES

## Sophrologie

« Des cours collectifs de sophrologie seront proposés sur la commune de Jugon Les Lacs CN les lundis soir de 19h à 20h de Mars à Juin 2019.

Une séance découverte gratuite aura lieu le lundi 25 février de 18h à 19h.

Nombre d'inscriptions limité.

Pour tout renseignement sur le tarif, toute information ou toute inscription, veuillez contacter Mme Besnard Angéline, Sophrologue, au 06 76 93 57 73 ou par mail : [angelinab.sophrologie@gmail.com](mailto:angelinab.sophrologie@gmail.com) »



## BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE



**JUGON WOOD STOCK**  
**07 89 94 31 77**  
*Livré Chez Vous!*

**1 Corde/50 cm (2.4m<sup>3</sup>) €220**  
**1 Corde/33 cm (2.1m<sup>3</sup>) €230**

**Livraison incluse jusqu'à 30 km**  
**- Petit Supplement après.**

**Sac d'allumage offert**  
**pour commandes de 2 cordes ou plus**

## L'atelier des loges

Loisirs créatifs et relooking de meubles et d'objets



Les loisirs créatifs – un moment de partage

Lors des ateliers de loisirs créatifs petits et grands vont réaliser des objets, faire du collage, et toutes sortes de choses autour d'une idée commune. Il sera aussi possible de partager les connaissances et de passer un bon moment ensemble afin d'y partager une passion commune. Il y aura aussi la possibilité de faire du relooking d'objets ou du upcycling.

« Le surcyclage ou upcycling est l'action de récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure ou différente. »

Les ateliers que je propose sont particulièrement axés vers l'idée de recyclage ou upcycling, afin de sensibiliser le plus de monde possible à ne plus jeter autant tout en créant des objets artistiques.

Des partages de savoirs seront aussi programmés. Ce sont des moments où un(e) invité(e) nous fait partager son savoir faire, artisanal, créatif, ou autre ayant attrait à l'art dans son ensemble.

« La créativité est ma façon de partager mon âme avec le monde »



## Tarifs :

### Petites fournitures comprises

**Adultes :** (pour 1 personne)  
2h par semaine : 80 € / mois  
3h par semaine : 112 € / mois

Mardi 18h30 – 19h30  
Jeudi 10h – 11h  
Troisième heure à déterminer

**Enfants :** (de 4 à 16 ans)  
1h par semaine : 40 € / mois  
2h par semaine : 65 € / mois

Mercredi 17h – 18h  
Samedi 14h30 – 15h30

- Il est possible qu'une participation soit demandée pour des fournitures plus importantes ou particulières

- Il sera demandé des fournitures « de la maison » (recyclage : boîtes de conserve, boîte à œufs, bouteille en plastique, journaux, vieux vêtements ...)

### Stages :

½ journée (14h à 16h) pour des initiations ou apprentissages spécifiques  
55 € par personne et par stage.

### Inscrivez vous :

Tél. : 07.78.35.54.78

Courriel : [mathkyl@gmail.com](mailto:mathkyl@gmail.com)

Web: <http://l-atelier-des-loges.over-blog.com/>

Facebook : l'atelier des loges

Instagram : #latelierdesloges

Siège social : L'atelier des loges – Mme Choanier

Les loges – Saint-Igneuc

22270 Jugon les lacs



# AUTOUR DES ASSOCIATIONS

## L'Atelier d'Art Joël Leboucher

### Ecole de dessin

Des programmes adaptés vous sont proposés : enfants et adolescents, adultes débutants ou ayant déjà une expérience en dessin ou peinture. Les cours sont dispensés, par un professeur issu de l'École des Beaux-arts de Rennes, à la Maison des Associations, Place du Martray à Jugon.

#### Pour les enfants :

Mercredi de 14h30 à 16h et de 16h à 17h30

Pour adultes et adolescents : lundi de 20h à 21h30 et de 10h à 11h30

Renseignements et inscriptions au 06 88 12 30 07 ou [fredrakoto@wanadoo.fr](mailto:fredrakoto@wanadoo.fr) Possibilité de s'inscrire en cours d'années (tarifs fixés à l'année ou au prorata des mois de présence).



## Secours catholique

Vous pouvez déposer des vêtements (en bon état), de la vaisselle, des bibelots au dépôt du secours catholique qui se trouve aux 4 routes à Jugon Les Lacs CN.

Ouvert tous les jours sauf le vendredi.

## Don du sang



### Prochaines collectes de 14h à 18h30

- Mercredi 26 décembre au Foyer Rural de Jugon Les Lacs
- Lundi 18 Mars au foyer rural de Jugon Les Lacs

## L 'Assod'rope



Un projet humanitaire, un projet éducatif, un brin d'aventure... et une nouvelle association est née à Jugon-les-lacs  
Commune Nouvelle : l'Assod'rope

Voilà le point de départ de notre nouvelle association communale qui a pour but d'acheminer des fournitures scolaires pour des pays en voie de développement d'Europe de l'Est. Notre équipage est constitué de Christelle Meunier, Julie Poupart et Vincent Renouvel. Nous parcourons 10 000 kms en 22 jours l'été prochain sur 20 pays différents tout cela à bord d'une Peugeot 205.

Si notre projet vous touche, vous pouvez nous soutenir en nous aidant à recueillir 70 kgs de fournitures scolaires et sportives. Les petites rivières font les grands torrents !

Points de collecte : mairies de Jugon et Dolo

Rejoignez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/Lassodrope>  
Contact : Julie 06 01 95 82 09

## Être pucé ne veut pas dire être plein de puces

L'association Rescue Dog de Jugon-les-Lacs rappelle à toute personne aimant les amis à 4 pattes qu'il est important qu'ils soient pucés pour permettre le plus rapidement possible leur identification.

Le port d'un collier sera toujours souhaitable pour votre chien ou chat. En effet, si votre chien décide d'aller faire un petit tour en ville ou se dégourdir les pattes seul, le port d'un collier avec votre numéro de téléphone sera toujours apprécié par les personnes qui croiseraient éventuellement sa route.

Malgré les obligations légales, beaucoup trop de propriétaires sont négligents au regard de l'identification, un acte pourtant simple et banal.

Il est important de savoir que la puce électronique est **obligatoire depuis le 3 juillet 2011** pour tout animal (chien, chat ou autre animal de compagnie) qui voyagera **hors du territoire français**.

Cela signifie que les autres moyens d'identification, comme le **tatouage** ou le passeport de votre animal, seront insuffisants si vous vous rendez à l'étranger.

**L'identification, c'est un acte indispensable pour retrouver son animal en cas de perte.**

**Nouveau site pour rechercher ou déclarer vos animaux**

<https://www.facebook.com/Pattes.en.cavale.22/>

**Nouveaux membres** : l'association souhaite la bienvenue à Glenn, Nadège, Natacha, Emmanuelle, Charlotte, Solenn, Nathalie, Jeannette et Colette qui sont venus nous rejoindre.

**INFORMATION** : une chatte de 3 couleurs a été perdue vers mars avril 2018.

Elle est stérilisée et n'aime pas trop aller dehors. Si vous la reconnaissez appeler le 06 68 58 47 28 si vous êtes concernés.

## DOLO

VENDREDI 11 JANVIER 2019

A 13 H 30

A LA SALLE POLYVALENTE

CONCOURS DE BELOTE

ORGANISE PAR LE  
CLUB DES AINES RURAUX



LOT ASSURE A TOUS LES PARTICIPANTS  
(COCHON)

## Les Vallées FC

3<sup>ème</sup> Challenge  
Futsal  
André Hosdez



2 salles  
(Plénée-Jugon)

4 / 5 / 6  
JANVIER

Inscription avant le 21 décembre

Buvette et restauration  
sur place



Contact mail : [jeromenoel22@live.fr](mailto:jeromenoel22@live.fr)  
Tel 06 64 74 83 58

**Vendredi** : 20H : Seniors (24 équipes)

**Samedi** : 10H : U6/U7 (16 équipes)  
14H30 : U8/U9 (20 équipes)  
19H : U12/U13 (20 équipes)

**Dimanche** : 11H : U10/U11 (24 équipes)

### Palmares

Senior  
2017 : Les petits princes  
2018 : Christo motivé  
U11  
2017 : Dinan-Léhon  
2018 : Les Vallées FC  
U13  
2017 : Dinan Léhon  
2018 : FC Poulancré Mur

## APEL St Yves



Vendredi 18 janvier 2019

Salle des fêtes de

Jugon-les-Lacs

Dress code :  
Black & White



Venez vous  
amuser et  
vous défouler !

**ADULTES**  
19h00 à 20h30 : 6 €

Organisée par l'A.P.E.L  
École Saint Yves  
animée par Dance M Move

## Association de danse

Animée par **Dance M'Move**

**ZUMBA Party**  
22 février 2019

**KIDS**  
18h > 18h30  
2 €

**ADULTES**  
18h30 > 20h  
6 €

DRESS CODE : **fluo**

salle des fêtes de  
**JUGON LES LACS**

Organisée par l'asso cantonale de Danse

## Pétanque des Lacs

Une nouvelle équipe assure la direction du club de pétanque de Jugon-les-Lacs pour 2019. Maryse Duchêne Droff est Présidente, secondée par Thierry Gouya comme Vice-Président, Micheline Le Hardy sur le poste de secrétaire et Michèle Gouya en tant que Trésorière. Une commission « Jeunes » est pilotée par Sylvain Quémenér, et une commission « Vétérans » par René Boulanger. Le terrain de pétanque est situé près de l'école de voile de Jugon-les-lacs. Les entraînements ont lieu les lundis après-midis, mercredis après-midis et samedis après-midis. N'hésitez pas à rejoindre le club pour pratiquer la pétanque en compétition ou en loisirs. Pour tout renseignements : Maryse Duchêne Droff 06 85 40 64 70.

### JUGON LES LACS - PÉTANQUE

Terrain - rue du Bocage (près de l'école de Voile)

**Dim. 24 MARS 2019**

Officiel **DOUBLETTE SENIOR**

9€/doublettes - jet but 14h15 - DS pABC - Mises +25%

Renseignements : Maryse DUCHÊNE DROFF - 06 85 40 64 70 - daniel.droff@orange.fr



## Amicale Laïque de l'École

l'Amicale Laïque de l'école  
publique Jugon-Dolo organise



★ Entrée gratuite ★

**DIMANCHE 20 JANVIER**

DE 14h30 à 17h30 SALLE DES FÊTES de DOLO

**JEUX - MUSIQUE - BONBONS - BUVETTE**

# La Maison Pêche et Nature

## Barbotons dans la rivière



### Un espace d'éveil à la nature pour les 1-6 ans

C'est la 6<sup>ème</sup> année que l'équipe d'animation de la Maison Pêche et Nature propose aux tout-petits de venir « barboter » dans la rivière.

Entièrement en intérieur cet espace de découverte invite le jeune public à jouer autour de l'univers de la rivière et à faire ses premiers pas de naturaliste.

Explorez les aquariums des petites bêtes de la rivière, le tapis d'éveil de la rivière, l'espace lecture, l'espace jeux et coloriages, l'espace tactile, la pêche à la ligne, ...

Tout a été pensé en terme d'accessibilité pour que les plus petits soient à l'aise et s'éveillent à la découverte de la nature.

Cet évènement est proposé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

**P** **Info importante :** Merci de se stationner sur le parking de la place de La Poste car chez nous il y a peu de places !!!

du 28 janvier au 8 février : du lundi au vendredi, 14h-17h30

du 9 au 24 février, du lundi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-17h30

**Entrée gratuite**

### Nouveauté 2019 : SPECTACLE POUR LES 1-4 ANS A LA SALLE DES FETES DE JUGON

Spectacle *Au pays de P'tit Léon* de Noémie Sanson le samedi 16 Février 2019.

*Spectacle entre conte et marionnette, pour les petits de 1 à 4 ans, accompagnés d'un parent*

Durée du spectacle : 25 min de spectacle et 30 min d'activités avec la comédienne.

Deux représentations dans la matinée sur réservation uniquement.

Tarif : 3€/enfant et 5€/adulte

## Station sports Nature



La Station Sports Nature est ouverte toute l'année (fermée uniquement les 2 semaines de vacances de Noël).

Horaires d'ouverture de janvier à avril : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 du mardi au samedi. Durant cette période, la Station sera fermée le lundi et le dimanche.

La Station propose notamment des activités aux particuliers, même en effectif réduit, dans différentes activités (accompagnement VTT, kayak, initiation tir à l'arc, sarbacane, randonnée, location de matériel,...) à des tarifs attractifs. Il est également possible d'organiser ces activités, par exemple, dans le cadre d'un anniversaire ou d'un regroupement familial.

Les activités voile des adhérents reprendront la deuxième quinzaine de mars pour les enfants et début avril pour les adultes.

D'autre part, il est toujours possible, pour les adhérents majeurs autonomes, d'utiliser les différentes embarcations (voile, stand up paddle, kayak, aviron) mises à leur disposition aux horaires d'ouverture de la Station et ce, même durant la période hivernale.

Le loto de la Station aura lieu le jeudi 28 mars 2019 à la salle des fêtes de Plédéliac.





# DATES À RETENIR

## Ecole de musique

**Fest Noz** Samedi 16 Mars au foyer rural

## Amicale Laïque école publique

**Costum Party** dimanche 20 janvier à la salle polyvalente de Dolo de 14h30 à 17h30

## Ecole St Yves

**Zumba Party** vendredi 18 janvier au foyer rural

**Loto** jeudi 24 janvier à la des fêtes de Plédéliac

**Vente de Pizza** samedi 18 février

**Soirée Coucou** samedi 23 mars au foyer rural de Jugon

## Club des Lacs

**Galette des rois** vendredi 25 janvier au foyer rural de Jugon, (anniversaires, vidéos et petite tombola)

**Concours de belote** Lundi 11 février à la salle polyvalente de Dolo

**Dictée de sélection** au concours départemental le jeudi 14 février à la petite chaussée

**Repas au chêne au Loup** mardi 12 mars

**Fête de Monsieur Cochon** à Bécherel Jeudi 21 Mars : . S'inscrire dès à présent, également pour la sortie aux Florales à Nantes, jeudi 16 mai.

## Club des Aînés Ruraux de DOLO

**Belote** Vendredi 12 Janvier 2018 salle polyvalente de Dolo

**Bal** Dimanche 18 février 2018 salle polyvalente de Dolo

## Comité de jumelage

**Choucroute** samedi 9 février au foyer rural.

13 € sur place, 10€ à emporter (avec dessert).

## Asso des Oreilles

**Funky Party** Samedi 23 Février à la salle polyvalente de Dolo

## Comité des fêtes de Jugon

**Assemblée Générale** 11 janvier 20h30 à la salle de la petite Chaussée

**Repas** des bénévoles samedi 19 janvier au foyer rural

**Course cycliste Manche-Atlantique** dimanche 10 mars

**Course Arguenon Vallée Verte** le 11 et 12 mai

11 mai : course en ligne arrivée dans la vallée verte

12 mai : contre la montre sur la commune de Plénée-Jugon

## Comité des fêtes de Dolo

**Assemblée Générale + Repas Bénévoles** 26 janvier 2018 20h30 à la salle polyvalente de Dolo

**Fagotterie** le 16 février ou 16 mars selon la météo

**Course cycliste** dimanche 10 mars

## Association cantonale de danse

**Zumba party** vendredi 22 février au foyer rural

## Vallée Football Club

**Tournoi salle** Week-end du 4-5-6 janvier à Plénée-Jugon

## Team Bikers

**Repas** samedi 23 février au foyer rural de Jugon

## Amicale des chasseurs de Dolo

**Repas annuel** samedi 2 février à la salle polyvalente de Dolo

## Chasse Lescouët

**Repas annuel** samedi 30 Mars au foyer rural

Bonne et heureuse

année 2019

*Nous commençons, dans ce bulletin communal, la publication d'une série de trois articles. Vous trouverez donc ci-dessous le premier épisode. Les autres seront publiés dans les bulletins suivants.*

## **La châtelainie de Jugon, possession directe du Duc de Bretagne puis du Roi de France**

### **Épisode 1 sur 4**

*François Olivier-Martin (1879-1952), professeur à la Faculté de droit de Paris, membre de l'Institut de France au titre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres et surtout jugonnais, raconte de façon très intéressante les origines de notre petite ville<sup>1</sup>. C'est à ce professeur émérite qu'est empruntée une part importante des informations de cet article.*

Le château primitif de Jugon, qui consiste alors en « une haute tour de bois entourée de palissades et de haies », a été construit au 11<sup>ème</sup> siècle par le comte de Penthièvre. Mais il passe très rapidement entre les mains de la maison de Dinan, qui possède le fief de Jugon dès la fin du 11<sup>ème</sup> siècle.

Au début du 12<sup>ème</sup> siècle, vers 1110, le châtelain de Jugon, Olivier de Dinan, fait appel à l'abbé de Marmoutier (près de Tours) pour créer un bourg et bâtir une église. Il donne alors aux moines « toute la terre qui s'étend depuis la grande porte de son château », désormais édifiée en pierres, « jusqu'à l'endroit où les rivières de Jugon (la Rosette) et l'Arguenon unissent leurs eaux ». Aujourd'hui, nous ne savons plus où était située la grande porte du château. Mais c'est ainsi que se constitue le fief du prieuré, dit aussi du « bourg au prieur ». Celui-ci, autonome, demeure néanmoins sous la vassalité de la châtelainie de Jugon, comme plusieurs autres domaines ou seigneuries des environs.

A l'issue de plusieurs querelles et de guerres entre les prétendants au duché de Bretagne, la châtelainie de Jugon est finalement, comme tout le comté de Penthièvre, annexée à **la couronne ducale** en 1214, par Pierre 1<sup>er</sup> de Bretagne (vers 1187-1250), dit aussi Pierre de Dreux ou Pierre Mauclerc. C'est celui-ci qui fait construire les digues du grand étang et du petit étang protégeant ainsi son château qu'il affectionne particulièrement. Selon François Olivier-Martin ces ouvrages sont terminés avant 1230, puisqu'à cette date le duc de Bretagne et les moines du prieuré, « d'un commun accord, s'en remettent à l'arbitrage de prud'hommes pour fixer la compensation légitime due aux moines dont les prés et moulins ont été submergés par l'étang ». Jugon devient à cette époque le siège d'une importante châtelainie s'étendant sur plusieurs paroisses des alentours dépendant toutes de l'évêché de Saint-Brieuc : Dolo, Saint-Igneuc, Tramain, Plénée, Le Gouray et Langourla. En revanche Lescouët, qui est une trêve<sup>2</sup> de la paroisse de Plorec dépendant de l'évêché de Saint-Malo, n'a jamais été rattachée au domaine de Jugon.

**La châtelainie de Jugon demeure une possession directe du duc de Bretagne jusqu'au rattachement du duché au royaume de France**, malgré les vicissitudes de la guerre de succession de Bretagne (1341 à 1364) et de celles qui suivent jusqu'en 1395. Ces conflits opposent d'une part le parti des Penthièvre(s), avec initialement Jeanne de Penthièvre (1324-1384) et son époux, Charles de Blois (1319-1364), soutenus par le roi de France et d'autre part le parti des Montfort avec Jean de Montfort (vers 1294-1345), puis son fils Jean III de Montfort ou Jean IV de Bretagne (1339-1399) soutenus par le roi d'Angleterre. Durant cette période, le château de Jugon est pris et repris, y compris par Du Guesclin, connétable de France.

C'est en effet au cours de la grande expédition armée qu'il effectue en Bretagne, pour le compte du Roi de France Charles V (1338-1380), en mars 1373, que Du Guesclin défend le projet de prendre Jugon. Il le fait en ces termes : « *Je l'affirme ! Il y a un châtel, l'un des beaux et forts qui soient en le duché de Bretagne et l'appelle-on Jugon ; et s'il peut être pris , le duc aura fait une grande perte, car on dit en proverbe parmi Bretagne :*

**« Qui a Bretagne sans Jugon  
A chape sans chaperon. »**

*Et je me suis pensé que le duc, qui est effrayé, n'aura avis d'y pouvoir si aurons bon loisir de l'avoir. »* Et Du Guesclin prend le château de Jugon. Mais celui-ci revient au duc de Bretagne en 1388 et, malgré quelques péripéties, la châteltenie de Jugon demeure une propriété ducale dont hérite Anne de Bretagne à la mort de son père, le duc François II en 1488.

Comme chacun sait, Anne, Duchesse de Bretagne (1462-1515), compte tenu de la situation militaire et politique de son duché, est contrainte d'épouser le Roi de France Charles VIII (1470-1498), auquel elle cède tous ses droits sur la Bretagne. Mais ce dernier meurt avant son épouse et conformément au contrat de mariage, Anne de Bretagne recouvre certains droits sur le duché. Elle prend soin de les préserver dans le deuxième contrat conclu entre elle et Louis XII (1462-1515), le nouveau roi de France. Selon les dispositions prises par Charles VIII, elle est en effet dans l'obligation d'épouser son successeur. Anne de Bretagne se retrouve donc pour la seconde fois Reine de France.

Sans héritier mâle viable ni avec Charles VIII, ni avec Louis XII, la Reine Anne a néanmoins de ce dernier deux filles. L'aînée, Claude de France (1499-1524), hérite du titre de duchesse de Bretagne, et épouse en 1514 le comte d'Angoulême qui, l'année d'après devient roi de France sous le nom de François 1<sup>er</sup> (1494-1547). La Reine Claude et le Roi François 1<sup>er</sup>, en 10 ans de mariage, ont sept enfants, dont 3 garçons. En 1532, l'année où sont signés les traités instituant « l'union perpétuelle » entre le duché breton et le royaume de France, l'aîné, François, est couronné duc de Bretagne sous le nom de François III. Mais celui-ci meurt en 1536. Et c'est son frère Henri (1519-1559) qui devient duc de Bretagne. Celui-ci accède au trône de France, à la mort de son père en 1547, sous le nom d'Henri II. En tant que petit-fils d'Anne de Bretagne, il réunit sur sa tête les deux couronnes de roi de France et de duc de Bretagne. Et voilà comment **la châteltenie de Jugon, possession directe du duc de Bretagne devient possession directe du Roi de France** au milieu du 16<sup>ème</sup> siècle et le demeure pendant un siècle et demi. Henri II, roi de France, peut être considéré comme le dernier duc de Bretagne, même si Louis XIV donnera ce titre à deux de ses arrière-petits-enfants qui mourront en bas âge.

Jugon aurait pu continuer à faire partie du domaine royal jusqu'à la Révolution. Mais c'était sans compter sur le Roi soleil et la marquise de Montespan. C'est ce que nous fera découvrir le prochain épisode.

*Jean-Charles Orveillon  
et le collectif « historiens amateurs de Jugon*

<sup>1</sup> François OLIVIER-MARTIN : « *Notes historiques sur la ville et la châteltenie de Jugon des origines à 1789* » - Edition de l'association « Rue des scribes », Rennes - Les Presses Bretonnes , Saint-Brieuc – 1985.

<sup>2</sup> La trêve, institution spécifiquement bretonne, est une succursale de paroisse. C'est un « curé » (le vicaire en Bretagne) qui est à sa tête sous les ordres du recteur de la paroisse de rattachement.